

Transformed.

ISO

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

**RECOMMANDATION ISO
R 1958**

TAPIS-MOQUETTES

**DÉTERMINATION DE LA MASSE TOTALE DU FIL DE VELOURS
PAR UNITÉ DE SURFACE**

1^{ère} ÉDITION

Avril 1971

REPRODUCTION INTERDITE

Le droit de reproduction des Recommandations ISO et des Normes ISO est la propriété des Comités Membres de l'ISO. En conséquence, dans chaque pays, la reproduction de ces documents ne peut être autorisée que par l'organisation nationale de normalisation de ce pays, membre de l'ISO.

Seules les normes nationales sont valables dans leurs pays respectifs.

Imprimé en Suisse

Ce document est également édité en anglais et en russe. Il peut être obtenu auprès des organisations nationales de normalisation.

HISTORIQUE

La Recommandation ISO/R 1958, *Tapis-moquettes – Détermination de la masse totale du fil de velours par unité de surface*, a été élaborée par le Comité Technique ISO/TC 38, *Textiles*, dont le Secrétariat est assuré par la British Standards Institution (BSI).

Les travaux relatifs à cette question aboutirent à l'adoption du Projet de Recommandation ISO N° 1958, qui fut soumis, en avril 1970, à l'enquête de tous les Comités Membres de l'ISO. Il fut approuvé, sous réserve de quelques modifications d'ordre rédactionnel, par les Comités Membres suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	France	R.A.U.
Allemagne	Inde	Royaume-Uni
Australie	Iran	Suède
Belgique	Israël	Suisse
Brésil	Japon	Thaïlande
Chili	Norvège	Turquie
Corée, Rép. de	Nouvelle-Zélande	U.R.S.S.
Danemark	Pays-Bas	
Espagne	Pologne	

Le Comité Membre suivant se déclara opposé à l'approbation du Projet :

U.S.A.

Ce Projet de Recommandation ISO fut alors soumis par correspondance au Conseil de l'ISO, qui décida de l'accepter comme RECOMMANDATION ISO.

TAPIS-MOQUETTES

DÉTERMINATION DE LA MASSE TOTALE DU FIL DE VELOURS
PAR UNITÉ DE SURFACE

1. OBJET

La présente Recommandation ISO décrit une méthode de détermination de la masse totale du fil de velours par unité de surface, applicable à tous les tapis-moquettes à envers non enduit.

2. PRINCIPE

Pesée, puis dissection complète d'une portion de tapis de surface connue : le fil du velours est séparé des autres composants puis chaque partie est pesée séparément.

3. APPAREILLAGE

- 3.1 *Balance*, précise à 1 mg.
- 3.2 *Aiguilles et pinces à dissection*.
- 3.3 *Règle*, graduée en millimètres.
- 3.4 *Ciseaux ou lame tranchante aiguisée*.

4. ATMOSPHÈRE DE CONDITIONNEMENT ET D'ESSAI

L'atmosphère de conditionnement et d'essai doit être l'une des atmosphères normales d'essai spécifiée dans la Recommandation ISO/R 139, *Atmosphères normales pour le conditionnement et l'essai des textiles*.

5. ÉPROUVETTES

- 5.1 Prélever, à l'aide de ciseaux ou d'une lame tranchante, trois éprouvettes de 150 mm × 150 mm sélectionnées conformément au mode opératoire décrit dans la Recommandation ISO/R 1957, *Revêtements de sol textiles — Échantillonnage et prélèvement des éprouvettes en vue des essais physiques*. Ajuster les bords de manière que chaque côté des éprouvettes soit formé par une rangée complète de touffes (ou de boucles, ou de nœuds).
- 5.2 Conditionner les éprouvettes jusqu'à masse constante dans l'atmosphère normale d'essai (voir chapitre 4), ou bien les laisser séjourner pendant 72 heures dans cette atmosphère.
- 5.3 Mesurer la longueur et la largeur, en quatre endroits, sur l'envers de chaque éprouvette, à 1 mm près.